

INFOS  
CULTURE  
CITOYENNETÉ  
SOCIÉTÉ  
VIE  
FOSSOISE

# LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

**MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE**

Ne paraît pas en juillet et août

JANVIER 2012 - N° 24 - 1€

24



2012,  
ANNÉE SEPTENNALE

# Sept ans !

## LE NOUVEAU MESSAGER

**Prochaine parution  
à partir du 3 février 2012**

**Editeur responsable :**

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossoise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

**Où trouver**

**le «Nouveau Messenger»?**

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), au Press Shop, à la boulangerie Dardenne, au restaurant Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névremont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent).

**A quel prix?**

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

**Contact / Abonnements**

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville

Par courriel : [nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be](mailto:nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be)

Compte : 360-1021574-73

**Comité de rédaction**

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne Lambert, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Véronique Henrard.

2012 est donc une année septennale...

Sept ans qu'on attendait cela ! Quelqu'un m'a dit un jour que notre peau se renouvelait entièrement tous les sept ans. Et qu'on pouvait donc faire un parallèle avec toutes sortes de renouvellements chroniques, ayant la même période.

Fosses-la-Ville va se renouveler cette année, et pas seulement "en façade". C'est tout un esprit qui se renouvelle et fait vibrer les Fossois.

L'Etat-major est sur le pied de guerre depuis déjà de longs mois ; les préparatifs vont bon train.

Le Nouveau Messenger ponctuera aussi ce septennat en vous présentant chaque mois un article concernant la Marche St-Feuillen. Le coup d'envoi est donné dans ce numéro avec l'historique et l'origine de la Marche. Dans les prochains numéros, nous vous présenterons les différentes compagnies, de Fosses et de l'entité, nous aborderons le culte, les agriculteurs porteurs de la châsse, les particularités de notre Marche, le parcours... pour terminer, en octobre, avec un numéro spécial consacré à cette procession 2012.

Neuf mois : "Le temps qu'il faut pour faire un homme", me disait mon titulaire de rétho. Neuf mois avant ce fameux 30 septembre, qui résonneront au son des tambours. Avec les sorties préliminaires (6 mai, 8 juillet et 19 août). Avec un concert de Marches le 5 mai, une exposition au Musée du Petit Chapitre apportant un regard différent sur le thème, un grand spectacle (les 7, 8 et 9 septembre) et une autre exposition au Château Winson.

Pour arriver, enfin, à la bénédiction des armes (le 23 septembre), la procession (le 30) et la remise des médailles (le 7 octobre).

Il faudra ensuite penser à aller voter... mais ça, c'est une autre histoire.

■ Jean-Pierre Romain



# Sécurité ou convivialité ? Les deux, ma bonne dame !

Première heure, un jour de semaine comme les autres, je suis accueillie avec une tasse de café (institution vénérable, s'il en est) par l'équipe des agents de proximité de Fosses-la-Ville.

Il y a quatre : Christian, François, Guy et Nicolas, accompagnés de l'Inspecteur Principal Pascal Godefroid, qui chapeaute les 4 équipes de proximité de la zone de police. L'ambiance est bon enfant, les échanges conviviaux et on voit un réel plaisir d'être là.

- Nous avons la chance de ne pas être en permanence sur des charbons ardents, comme nos collègues qui interviennent en urgence. Nous pouvons prendre le temps de rencontrer les gens, de discuter. La base de notre travail est le rapport de confiance que nous créons avec les habitants des quartiers dont nous sommes les agents. Pour nous, l'important c'est d'éviter, par notre présence, le sentiment d'insécurité que ressentent certaines personnes. Il s'agit de se sentir bien là où on vit.

Pour construire cette relation de confiance, rien de tel qu'entrer chez les gens, s'asseoir, discuter... devant une bonne tasse de café ! (D'où l'institution)...

- Ça a toujours été comme ça. Avant, on était plutôt accueilli avec la petite goutte. Il faut dire que ça permettait surtout à monsieur de justifier d'en boire une. Madame ne faisait aucune remarque, puisque « le champêt » buvait aussi ! (Rires)

A l'heure actuelle, beaucoup continuent à nous ouvrir leur porte, avec une tasse de café ou non, pour discuter du quotidien, même si cela tend à diminuer. Cela nous permet d'être au courant des petites choses qui changent, des situations qui inquiètent, des questions qui se posent. On est là pour répondre, rassurer, informer.

Ça ne ressemble pas tout-à-fait au travail de policier que l'on imagine...

- (Rires) Ça n'a l'air de rien, mais ce sont ces échanges qui permettent de faire de la réelle prévention. Quand un problème surgit, s'il ne met en danger personne, le premier réflexe c'est d'appeler son agent de quartier ! Il connaît le village, le nom des rues, il a des contacts avec de nombreuses personnes et services. Il peut aussi aider ses collègues à agir vite, au besoin, en expliquant les relations entre telle et telle personne ou en allant prévenir tel voisin, parce que nous connaissons les liens entre les gens.

Vous connaissez tout le monde dans votre quartier ?

- Non. Bien sûr, nous connaissons les personnes qui déposent plainte ou qui doivent y répondre, mais pas seulement.

Nous rencontrons les nouveaux habitants, puisque nous effectuons les enquêtes de domiciliation.

Nous connaissons de nombreuses personnes plus âgées, elles sont chez elles en journée et nous pouvons donc les rencontrer facilement.

Nous faisons aussi des services de soirée et de WE, de manière à essayer de rencontrer la population active aussi, même si ce n'est pas toujours évident.

Ce qui est surtout important, c'est que chaque personne sache qui est son agent de quartier et possède son numéro de téléphone.

La communication, ils sont tous d'accord, est la clef de voûte de leur travail. Cela permet à la fois d'agir comme lien entre les gens, qui parfois habitent le même village sans se connaître, mais aussi de relayer une information peut-être anodine, en un seul instant, vers toutes les polices du Royaume.

- Prends un exemple, une dame m'explique qu'elle a vu une grosse voiture blanche passer et repasser dans son quartier plusieurs fois. Elle ne connaît pas cette voiture et se sent inquiète. Je lui propose, si cela se représente, qu'elle en prenne le numéro de plaque. Quand elle me le transmet, je l'envoie à tous mes collègues. Il se peut qu'alors, un collègue anversois me réponde que cette voiture est connue de ses services... On avance vite, de cette manière. Et je n'ai fait « que » parler avec la dame, voilà l'importance de notre travail.

N'est-ce pas un peu idyllique comme portrait ?

- Oh, ce n'est pas tous les jours évident, c'est vrai. Actuellement, nous avons pas mal de nouveaux arrivants venant des grandes villes, qui cherchent à Fosses un petit logement pas cher (mais dont la qualité laisse parfois à désirer). Ces personnes ne connaissent pas la vie rurale et les contacts ne sont pas toujours faciles.

Mais on a de bons moments ! Quand on pense entrer dans une maison vide et qu'on est accueilli par une dame en tenue (très) légère parce qu'elle ne nous a pas entendu arriver, ça laisse des souvenirs... (Rires)...

■ Propos recueillis par Sophie Canard



Inspecteur François BOLLE – 0499/542.609 (Fosses centre)

Inspecteur Guy LESSIRE- 0499/521.656 (Vitrival, Aisemont, Nèvreumont, rue Sinton)

Inspecteur Nicolas SENY – 0499/521.655 (Sart-Saint-Laurent, Bambois, Hauvent, Rte de Mettet, Chée de Namur)

Inspecteur Christian GODEFROID- 0499/521.654 (Le Roux, Sart Eustache, Ste Brigide, Taravisée)

# Aux origines de la St-Feuillen



## Origines des Marches

Dès le Moyen Age, les processions étaient escortées d'hommes en armes pour rendre les honneurs. Des serments d'arbalétriers avaient été créés par les princes afin de disposer sur place d'une troupe d'élite pour la défense des villes, explique Joseph Roland, un des premiers à se pencher en historien sur le phénomène des marches militaires et folkloriques. Les armes à feu apparurent à la bataille de Crécy en 1346 et dès lors se créèrent des compagnies de « coulevriniens » : ils assuraient la garde des portes de Dinant et de Namur dès la fin du XVe siècle.

Mais les temps étaient troublés : le XVIe siècle vit la formation d'armées presque permanentes, composées le plus souvent de mercenaires. En Pays de Liège, le prince-évêque n'avait pas d'armée à sa solde mais en 1554 les armées du roi de France Henri II, voulant conquérir les Pays-Bas, passent chez nous en saccageant une partie de l'Entre Sambre et Meuse. Ce sera le début de la création de « Serments » d'arquebusiers à Fosses en 1566, à Châtelet en 1562, à Dinant, Ciney, Thuin, de même qu'à Walcourt, en comté de Namur, en 1545 ou 1595, on n'a pas bien su lire le chiffre.

En fait, ces dates ne sont que des repères : les groupes d'arquebusiers existaient sur place, mais ils demandent au prince-évêque de les approuver ; ce que Gérard de Groesbeek fit pour le Serment de Fosses le 8 août 1566. Et les villages aussi se garantissent : il existait des groupes armés permanents à Saint-Gérard, Lesves, Biesme, Gerpennes... Parallèlement, les grandes villes comme Namur, Mons, Bruxelles, Louvain, constituent des « milices bourgeoises », appelées « ommegangen » en pays flamand.

Et donc tous ces groupes armés participent aux processions religieuses, mais aussi aux cortèges civils : lors de « joyeuses entrées » des comtes, ducs et

princes-évêques notamment. Il faut donc démentir ce qui a été trop souvent dit et écrit au sujet de nos Marches : ce n'est pas pour défendre les reliques et les riches reliquaires contre des bandes de voleurs que se sont formés ces « Serments » ; il est clair qu'en cas de danger de bandes de pillards, on cachait les reliques plutôt que de les exposer ! Dans les textes constitutifs, il est uniquement question de défendre des villes et de rendre les honneurs aux cortèges.

Au XVIIIe siècle pourtant, se produit un relâchement. L'exubérance de la jeunesse, des initiatives populaires introduisent dans ces cortèges des fantaisies parfois surprenantes. « Exhibitions carnavalesques », n'hésite pas à écrire Joseph Roland ! C'est ainsi qu'en 1751 à Fosses on signale un groupe « d'hommes sauvages » : des bûcherons habillés de feuilles de lierre qui deviendront les Sapeurs. Cela, c'était encore bien, mais certains abus amènent Joseph II et le clergé à interdire les processions. Pourtant, en Pays de Liège, on reste plus sérieux sans doute car la tradition subsiste.

Vint la Révolution française : plus de manifestations religieuses ! Mais dès le Concordat de Napoléon avec le pape en 1801, Fosses organise une procession en 1802 ; le préfet Pérès admet la sortie mais sans le Buste ; il n'avait pas cité la nouvelle châsse ! Que les Fossois escortèrent donc dignement puisque le rapport de police parle de 10.000 coups de feu et quelques coups de canon ! Le Régiment de Sambre et Meuse dans l'armée napoléonienne explique un peu que la tradition soit restée plus vivace dans notre région.

En période hollandaise, on « marche » toujours à Fosses (1816), à Walcourt (1815), à Gerpennes (1825), à Florennes (1824). Et après la révolution de 1830, la tradition se perpétue dans nos régions, tandis que partout ailleurs elle a disparu avec les « Serments » dès 1790.



"Procession de la Ligue dans l'île de la Cité"  
François II Bunel  
(1522-1599)

Le milieu du XIXe siècle verra un déclin des Marches : la population est pauvre, la bourgeoisie ne s'y implique pas, les costumes sont mal entretenus, déteints, usés, ce sont « des oripeaux » ! On a aussi perdu le sens religieux, et le clergé est de plus en plus réticent.

La réaction viendra au XXe : la situation sociale s'améliore quelque peu, le tourisme fait son apparition et progressivement les Marches vont retrouver leur éclat.

### Et à Fosses ?

Comme nous l'avons dit, en 1566 le Serment d'arquebusiers est approuvé par le prince-évêque Gérard de Groesbeek. Après les saccages des troupes de Henri II en 1554, des Huguenots, protestants français viennent en 1568 commettre « pilleries et exécrales excès » en la collégiale, dans des chapelles et maisons de chanoines : la Réforme protestante a contribué aussi à la création de nos milices locales. Mais justement, les conditions sont strictes : premièrement, il faut jurer sur les reliques d'être « bons catholiques, de nostre chrestienne foy » ; « fidèles et féaux » au prince-évêque ; d'assister l'avoué pour le maintien de l'ordre dans la cité et la défense des remparts et, si nécessaire, d'aller « à l'ost » (à la guerre) avec l'officier du prince ; de participer chaque quinzaine à des exercices de tir ; et d'élire deux maîtres et un connétable le jour de la Saint-Laurent, patron du Serment. En contrepartie, le prince attribue à notre Serment le revenu de quelques pièces de bois et de prés.

Le passage qui nous intéresse le plus est celui-ci : « *Tout le Serment entièrement seront tenus et subjects à eux trouver en noble compagnie, l'enseigne au vent, phifres et tambourins, avec les armes et équipages, le jour du Saint Sacrement à la procession et aussy le jour que l'on porterat le glorieux corps de monsieur Saint Phollien* ».

Pourtant, nos archives ne parlent pas de « Marches », mais simplement de « Compagnies » ou de « ceux qui ont marché à ladite procession ». La mention de « Marche Saint-Feuillen » apparaît pour la première fois dans « Le Messager » de 1879... mais c'était

l'année de sa création !

Si ailleurs'il y eut de longues interruptions, chez nous à Fosses les processions escortées de marcheurs n'ont jamais cessé, surtout à la demande des bourgeois pour avoir du temps favorable aux moissons, ce qui justifie le fait que les fermiers revendiquent le droit de porter les reliques.

Mais les motifs sont divers. Sur 91 processions renseignées dans nos archives, et même si le motif n'est pas toujours indiqué, 14 le sont « pour avoir du beau temps » ; 8 pour de la pluie ; 5 pour la cessation de la peste ou autre maladie ; 5 pour la fin de la guerre (ou en remerciement) ; 3 simplement « à l'accoutumée » et 7 « pour le septennat » avant qu'il ne soit vraiment respecté.

### Le septennat

Car une des spécificités de la Saint-Feuillen est qu'elle n'a lieu que tous les 7 ans. En tout cas en 1635 où on trouve la première mention « propter septennium », pour le septennat, ce qui signifie qu'il devait exister auparavant, mais que cette année-là on en a fait le vœu solennel. En effet, on trouve déjà des écarts de 7 ans bien avant : 1571-1578, 1578-1585, 1596-1603, 1608-(1611)-1615, 1614-1621, 1628-1635. Car nos ancêtres croyaient fermement à l'intercession de leur saint Patron et demandaient plus souvent des processions : alors qu'en un siècle on peut avoir 14 septennales, au XVIIe siècle on en a 18 et 22 au XVIIIe ! Officiellement, le septennat sera respecté à partir de 1837.

Pourquoi ce chiffre 7 ? demande-t-on souvent. Sept est dans toutes les cultures un chiffre sacré car il allie le 3 divin au 4, chiffre de l'homme ; dans la religion chrétienne on trouve : 7 jours de la création, 7 péchés capitaux, 7 vertus, 7 sacrements, 7 degrés céleste, 7 dons de l'esprit, 7 demandes du Pater et le chiffre 7 est utilisé 77 fois dans l'Ancien Testament...

Sans orgueil déplacé, on peut donc dire que la Marche Saint-Feuillen est la plus ancienne (sauf peut-être Walcourt ?) et la plus caractéristique de toutes les Marches d'Entre-Sambre et Meuse !

■ Jean Romain



# On travaille un peu, beaucoup, passionnément, ... à la Ferme de la Folie

*C'est en 1976 que Chantal et Eric De Vlieghe - Dochain ont repris l'exploitation agricole sise au lieu-dit « La Ferme de la Folie », rue Sinton à Fosses. Depuis 1995, leur fils Frédéric les a rejoints, accompagné de son épouse et leurs 2 enfants Antoine et Constance.*



avec une quarantaine d'années d'expérience au sein de leur ferme laitière, la famille De Vlieghe est un témoin privilégié de l'évolution de la ruralité. Ils nous ont confié leur point de vue et leurs réflexions.

- *Le travail a beaucoup changé en quelques décennies, nous explique Frédéric, c'est moins manuel mais plus stressant. L'exploitation est plus grosse mais le personnel est réduit grâce aux machines, tracteurs et engins agricoles. C'est un métier qui est de plus en plus individualisé. On se sent parfois un peu seul surtout l'hiver.*

- *Ce sont de longues journées... Comptez-vous parfois vos heures ?*

- *Que non ! (Sourires dans la salle à manger). Il ne vaut mieux pas ! Je n'ai même plus le temps de faire ma pause-café à 11 heures ! s'exclame Eric.*

- *Sans compter les réveils nocturnes pour les vêlages ! Mon mari et moi, nous nous relevons bien souvent la nuit, nous confie Chantal. On se lève tôt pour la traite des vaches qui commence vers 6 heures du matin, on travaille la journée... On traite une seconde fois en fin d'après-midi. Nous sommes à trois pour traire. Chacun a sa besogne : je reste en salle de traite, mon mari s'occupe des vaches et Frédéric distribue le lait chaud aux veaux. On s'occupe ici de 160 têtes de bétail..*

- *Quel est l'aspect le plus désagréable dans votre profession ?*

- *C'est sans conteste le stress à cause de toutes ces contraintes administratives qu'on nous impose, avec toujours cette crainte de ne pas correctement remplir les papiers. Et puis, il y a toutes ces normes à respecter, nous explique Frédéric visiblement impliqué. Les producteurs laitiers sont fort contrôlés sur la qualité de leur lait. Il y a aussi des mesures d'hygiène à respecter... Parlons aussi de l'obligation de vacci-*

*ner contre l'IBR (la rhinotrachéite infectieuse bovine), ou encore des réglementations environnementales, comme par exemple en matière d'épandage d'engrais ou de fumier et bien d'autres mesures encore ! Sans oublier pour certaines fermes laitières l'obligation d'investir dans la coopérative laitière.*

- *Que pensez-vous des directives européennes alors ?*

- *Elles sont absolument trop strictes et entraînent d'ailleurs la disparition de petites exploitations. Elles nous obligent indirectement d'avoir des plus gros quotas car les frais augmentent tout le temps. Tout augmente : le prix de l'énergie, d'achat du matériel, des terres, des engrais, des frais vétérinaires ... mais le prix de notre lait ne suit pas. Il faut que cela soit rentable ! Le Grand Fosses ne compte d'ailleurs plus qu'une douzaine de fermes laitières actuellement !*

- *Il paraît que la ferme accueille parfois des enfants l'été. Qu'en est-il ?*

- *Ma femme Stéphanie (dont les parents exploitent une ferme voisine au Bijard) adore les enfants et organise chaque été des stages à la ferme pour les enfants de 2 à 6 ans. Les petits sont ravis et apportent de la gaieté sur l'exploitation. Et cette année, l'ambiance sera au rendez-vous avec la Marche Saint Feuillen. Nous devons refaire blanchir les murs et ensuite repeindre toutes les boiseries, nous confie Frédéric avec entrain.*

On pourrait s'étendre bien longuement sur les exploitations agricoles mais l'équipe doit se remettre au travail... Ces dames les vaches n'aiment pas attendre.

■ Propos recueillis par Laurence Denis



# Une petite coupe ?



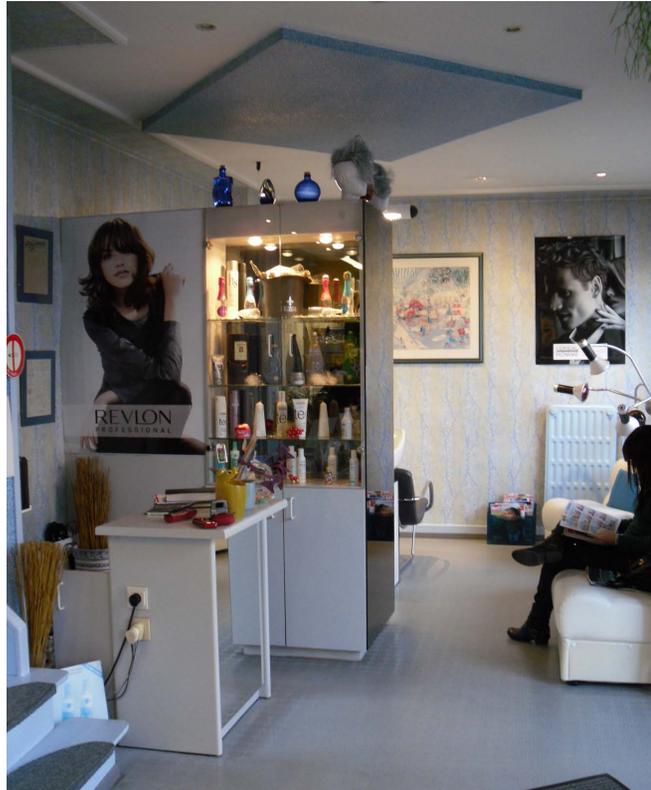
*Saint Louis, patron des coiffeurs, peut se consacrer totalement à sa béatitude. Il est dignement représenté sur terre par le salon de coiffure IPERCIELLE.*

Dans ce salon de coiffure au centre de Fosses, nous avons rencontré Nicole Ipercielle originaire de Vitryval.

**DEBUT :** Elle a fait ses études supérieures en coiffure avec un an de spécialisation à l'école de la Garenne à Charleroi. Ses études lui donnèrent accès à la profession. Avant de s'installer à Fosses, elle travailla 4 ans à Namur chez Claude Thirionet comme première ouvrière. Cette expérience la décida à franchir le pas important dans son métier, posséder son propre salon. Le 1er juillet 1975, elle reprend l'ancien salon Mathot situé rue des Egalots. Son travail reconnu attira rapidement une vaste clientèle. En 1984, elle s'installa, non loin de là, dans l'ancien magasin de vêtements Brichaux où elle y fit tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement de son nouveau salon.

**SON TRAVAIL :** Elle façonne toutes les coiffures demandées pour dames, enfants et hommes. Sa préférence va pour la coupe où elle peut apporter toute sa créativité. Chaque client étant différent, le travail est basé sur la demande de celui-ci. Elle l'oriente malgré tout vers une coupe le mettant en valeur tout en gardant ses attentes. Cela implique un dialogue franc et permanent. Pour rester à la pointe du progrès. Elle s'est souvent rendue à Bruxelles voir les ténors de la coiffure. De 1975 à 2011, elle a eu jusqu'à 4 ouvriers. Actuellement, vu la crise et l'évolution de la société, elle est aidée par Cosmo GASPARI et cela depuis 22 ans.

**EVOLUTION :** elle constate une diminution du nombre de clients, mais également une perte brutale dans la qualité. En effet, les gens viennent souvent se coiffer



sans rendez-vous, on est pris par le temps et le résultat en pâtit. Les salons deviennent de véritables entreprises où c'est le nombre de client qui compte. Nicole préfère s'adapter, mais en favorisant la qualité par rapport à la quantité. Il faut dire qu'auparavant, les clientes venaient toutes les semaines. Aujourd'hui, celles-ci possèdent presque toutes un métier à plein temps qui leur laissent moins de temps pour venir se faire couper les che-

veux. Cela entraîne une demande de coupes permettant un entretien personnel à plus long terme. De plus, Les grands magasins vendent des produits coiffants autorisant une coiffure réalisée par la personne elle-même.

**LES TENDANCES :** toutes les coiffures sont à la mode. Avant, il y avait des tendances qui arrivaient en automne car on suivait les défilés de mode. Maintenant dans ceux-ci, il y a de moins en moins de coiffure. Les grands couturiers axent plus sur les accessoires, chapeaux et autres. Dès lors, elle ne se rend plus à Bruxelles mais se documente en regardant les illustrés adéquats.

**BILAN :** malgré tous ces changements, elle a une clientèle fidèle et voit passer parfois plusieurs générations. Dès lors, on lui dit qu'elle fait partie de la famille et qu'elle est une confidente. Elle ne voit pas de côté négatif à son métier sauf la partie "paperasses". Pour l'anecdote, Nicole adore tout particulièrement décorer son salon en fonction des différentes périodes de l'année.

# Réfléchir et... sourire

Guy Hermet est politologue. Il a enseigné à Bruxelles, à Sciences Po Paris, à Lausanne, à Genève, à Montréal, et a publié de nombreux ouvrages "politologiques". Il est l'auteur de *Aphorismes et Citations Politiques*, que nous avons parcouru. Le parcourir au hasard des pages, c'est voyager dans le temps et s'inviter à sa table. De Platon à Churchill, de Coluche à Chirac, de Staline à Simone Weil, nous avons là tous les convives les plus brillants, les plus drôles et les plus cyniques. A vous de faire votre choix, de vous régaler. Bonne lecture, et n'oubliez pas de sourire : c'est (aussi) le but de cette page.

■ Daniel Piet

Jacques CHIRAC : ...un travailleur français qui travaille avec sa femme, qui ensemble gagnent environ 15.000 Frs, et qui voit sur le palier d'à côté, entassée, une famille avec un père de famille, trois ou quatre épouses et une vingtaine de gosses, et qui gagne environ 50.000 Frs de prestations sociales, sans naturellement travailler, si à cela vous ajoutez le bruit et l'odeur, eh bien, le travailleur français sur le palier, il devient fou. Et ce n'est pas être raciste que de dire cela.

Woody ALLEN : ...l'éternité paraît très longue, surtout vers la fin.

Grégoire LACROIX : ...je ne crois pas en Dieu et j'ai toutes les raisons de penser que c'est réciproque.

COLUCHE : ...Les sondages, c'est pour que les gens sachent ce qu'ils pensent.

COLUCHE : ...Ce serait raciste de penser que les étrangers n'ont pas le droit d'être cons.

Arthur KOESTLER : ...La démocratie est une chose trop sérieuse pour être confiée aux électeurs.

Valéry GISCARD D'ESTAING : ...Ne nous laissons pas accabler par les rhumatismes du passé.

Jean-François REVEL : ...Décrire le communisme dans sa réalité reste un délit d'opinion.

Philippe VAL : ... Il vaut mieux une démocratie insuffi-

sante qu'une dictature suffisante.

Simone WEIL : ...Un ancien exemple de décision démocratique : la demande populaire de libérer Barabbas, et de crucifier Jésus.

Winston CHURCHILL : ...Un prisonnier de guerre est un homme qui a tenté de vous tuer mais qui vous a raté, et qui vous demande ensuite de ne pas le tuer.

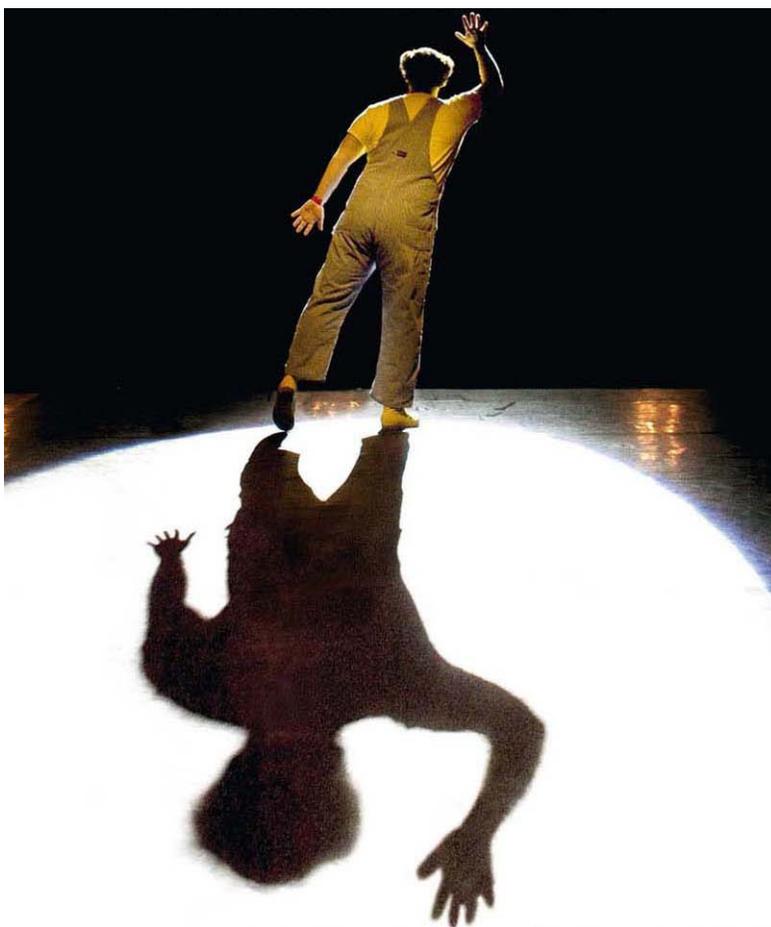
STALINE : ...La mort d'un être est une tragédie, celle de milliers d'hommes une statistique.

Adolf HITLER : ...Je ne suis pas un dictateur, j'ai seulement simplifié la démocratie.

Pierre DAC : ...J'aime ce pays où quand on sonne chez vous à 7 heures du matin, ce n'est que le laitier.

Ernesto CHE GUEVARA : ...Nous avons fusillé. Nous fusillons et nous continuerons de fusiller tant qu'il le faudra.

François MITTERRAND : ...Le seuil de tolérance a été atteint dans les années soixante-dix, où il y avait déjà 4,1 à



4,2 millions d'étrangers.

Léon MIRMAN : ...Un peuple de décorés n'est pas à craindre.

Boris ELTSINE : ...En Russie, une foule silencieuse est bien plus dangereuse pour le pouvoir qu'une foule qui proteste.

# Une taillanderie à Fosses



Fosses, terre d'histoires et d'artisanat posséda en son temps une taillanderie.

C'est en discutant avec une mémoire de Fosses, Marie Lardinois, malheureusement décédée, que j'ai découvert ce mot qui montre à quel point Fosses était une commune riche où tous les métiers foisonnaient et où l'on pouvait trouver de tout selon ses besoins et cela avec un souci de qualité.

Après la guerre 14-18, on se souvient d'une taillanderie à Fosses rue Franceschini dans un bâtiment situé face à la rue de l'Ecole Moyenne. Cette taillanderie était tenue par les frères Moucheron. C'est Albert Collart, né le 17 octobre 1915, et l'époux de Marie Lardinois qui y travailla dès ses quinze ans. Il a été apprenti avant de devenir ouvrier de 1930 à 1939. Après son emprisonnement dû à la guerre, il y revint travailler. Il reprit celle-ci en tant que patron en 1947 où il y travailla seul jusqu'en 1956. C'est également à cette date que la taillanderie cessa de fonctionner. Cette fin est due à l'arrivée massive de pièces fabriquées en Suède qui inondèrent le marché des quincailleries grâce à leurs prix modérés. Cependant, elles étaient de moins bonne qualité.

Inquiets, je vais quand même vous dire ce qu'est une taillanderie. Il s'agit d'un atelier où l'on fabrique des outils tranchants tels que des hachoirs, serpes, courbets, houes, bêches ....

L'atelier se composait de plusieurs endroits. La fabrication commençait dans unâtre où l'on chauffait le fer à l'aide de coke, il était conduit au maka où un marteau hydraulique aplatissait ce fer chauffé à blanc en vue de lui donner la forme voulue. Après, la pièce était trempée dans un bain d'huile. L'opération suivante consistait à souder pour l'assemblage des pièces composant l'outil ; venait ensuite le meulage. La finition se terminait par l'assemblage de l'outil avec son manche. Il y avait enfin l'opération du marquage de la pièce par les premières lettres du nom et prénom de l'ouvrier.

Le matériel servant à la fabrication des outils venait de chez Decoux à Fosses pour le fer. Les manches en bois, quant à eux, venaient de chez Donnay à Couvin. Le coke était acheté à Fosses près de la gare.

Ces outils étaient vendus pour la plupart à la commune de Fosses et dans des quincailleries à Graide, Tamines, Thy le château, Lesves, Bois de Villers, Fosses (Clause).

Comme anecdote, pendant la guerre 40-45, Marie possédait un hachoir dont le manche était en partie en cuivre. Il a été mis en couleur pour que les Allemands ne démontent pas le manche pour la récupération du cuivre.



# Lès canlètes !

## Ratoûrnure :

« A l'novèl an lès djoûs crèchenut do pas d'on -èfant » : Au nouvel an, les jours s'allongent du pas d'un enfant .

« A l'novèl an , l'èwe piche voltî » : Au nouvel an l'eau coule souvent (il pleut souvent).

## Li dérin boun-an dès Canlètes (dialogue)

Mèlîye est-st'achîde su « leûs » banc ... tènawète, èle riwaîte s'monte pwis r'waîte è l'air...

Tavie : Tins, v'là Mèlîye ! Qwè fioz là?

Mèlîye : Dj'è l'ratind...

Tavie : Qui , don ? Li facteûr ? Po lî doner s'boun-an ?

Mèlîye : Non.na... Dji ratind l'nîve...

Tavie : Maria Déi, vos ! Vos p'loz ratinde longtims, savoz... Li tims èst pu rade à l'plouve qu'à l'nîve...

Mèlîye : Estoz sûre ? Dj'a ètindu à l'tv qu'nos alèn' awè on deur ivièr... pu deur qui l'anéye passéye... adon dji ratind l'nîve...

Tavie : Poqwè ? Vos v'loz alez à sclite, ou bin à ski... ou vos v'loz roter avou dès raquètes comme èmon lès Canadyîns ?

Mèlîye : Non.na, vos ! C'èst po fé mès cârtes do novel-an ! : Dji vou fé one bèle foto d'mi, dins l'nîve, achîde su nosse banc... po l'èvoÿi à m'famille... L'anéye passéye, m'cousène ènn'avève fêt dès bèles.... Adon , dji m'a dit... Ç't'anéye çi... Dji fé l'min.me ! Et adon, dji ratind l'nîve po prinde li foto...

Tavie : Ç'n'èst nin po ça, mins vos èstoz d'èl boune anéye, hin vos, Mèlîye... Faut nin crwère tot çu qu'on ètind à l'tv, don ! Surtout po l'tims !

Mèlîye : Pinsez ? Et l'fin do monde, d'abôrd ?

Tavie : Li fin do monde ?

Mèlîye : Bin oyi... on 'nn'ètind causèr tos costés ! Parèt qui lès « Mayas » ont dit qui çi sèrè li fin do monde au mwès d'décimbe, li 21 !

Tavie : Oyi ? D'abord c'est nosse dérin novèl an ?

Mèlîye : Oh oyi ça... Dji n'y sondjeûve nin, mi...

Tavie : Adon ostant è profiter...

Mèlîye : Et tos lès djoûs di ç't'anéye ci sèront dès dérin djoûs d'abôrd ?

Tavie : Bin oyi...

Mèlîye : Et çi sèrè li dérin.ne Sint Fouyin ?

Tavie : Nom di dîale ! Oyi !

Mèlîye : Don... Faurè è profiter tos lès djoûs d'abôrd ?

Tavie : Nos alans comincî pau novèl an....

Mèlîye : Mins il èst yûte, savoz ?

Tavie : Non .na ! Parèt qu'on pout l'sowaîter juss-qu'à l'fin do mwès d'Janvî...

Mèlîye : Et si lès Mayas s'ont brouÿi come Mossieû Météo ?

Tavie : Trop taurd ! Çu qui èst pris, èst pris ! Et on r'mètrè ça l'anéye qui vint...

Mèlîye : On n'saît jamais !

Tavie : Boune anéye Mèlîye !

Mèlîye : Boune anéye Tavie ! One boune anéye à tortos !

## Ratournures : dictons, expressions wallonnes

Li Boun-an : Novèl-an : le « bon an », le nouvel an

Èst-st'achîde : est assise

Tènawète : de temps en temps

R'(i)waîte : regarder

È l'air : en l'air

Qwè fioz là ? : Que faites-vous là ?

Ratinde : attendre (ici l Dji ratind : j'attends)

L'nîve : la neige

Longtims : longtemps

L'plouve : la pluie

Estoz sûre ? : Etes vous sûre (certaine) ?

On deur ivièr : un hiver dur (rigoureux)

Aller à sclite : aller en traîneau

Roter : marcher

Dès raquètes : des raquettes

Lès Canadyîns : les Canadiens

Dji vou : Je veux (forme conjuguée de volu : vouloir)

Fé : faire

Nosse : notre

Cousène : cousine

ènn'avève fêt : en avait fait (forme conjuguée au Plus que parfait de fé)

ièsse d'èl boune anéye : être de la bonne année (crédule)

crwère : croire

Pinséz : Pensez-vous ?

on 'nn'ètind causèr : On en entend parler

Dérin, dérin.ne: dernier, dernière

Sondjeûve : forme conjuguée de sondjî : penser, songer, rêver (ici penser)

Pau : par

Il èst yute : il est passé

Non.na : Nenni, non

Si brouÿi : se tromper

# Un sport oublié

La balle au tamis, « li djé d'casse au tamis » comme l'appelaient ses joueurs, fut l'un des sports rois à Fosses dans la première moitié du vingtième siècle.



En discutant avec mon voisin, Freddy Gillard ainsi que Francis Migeot, j'appris qu'ils appartenaient, entre 1957 et aux environs de 1963, à la dernière équipe de la balle au tamis fossoise.

Ce jeu, cousin de la balle pelote, possédait une particularité. Le livreur faisait d'abord rebondir la balle sur un genre de trampoline appelé tamis, d'une circonférence de plus ou moins 30 cm, avant de la livrer à main nue, pour la plupart. L'équipe adverse tentait de réceptionner la balle grâce à un gant en cuir attaché à un réceptacle rigide incurvé réalisé en corne de vache. Selon la position qu'occupait le joueur, la taille du réceptacle changeait. L'équipe se composait de cinq joueurs. Leur position sur le terrain était choisie en fonction de la corpulence et la hauteur du joueur. Ce jeu avait plusieurs techniques, soit : s'élaner vers le tamis, la lancée, la rechasse, l'intimidation, se donner du courage. A Fosses, les jeux se passaient sur l'actuelle place du Centenaire.

La balle au tamis était très dure et compacte, d'un diamètre de deux centimètres et composée de sable ou d'un fin gravier, le tout recouvert d'une peau fine. Elle coûtait à l'époque de 3 à 5 frs belge. Il faut savoir que la balle ne servait qu'une fois et donc, il en fallait des dizaines pour un match. Cette particularité était due au fait que lorsqu'elle touchait une surface quelconque, elle s'aplatissait et ne recouvrait plus sa forme originelle. En plus, cette balle dure impliquait une bonne dose de courage pour les joueurs car recevoir un coup de balle faisait très mal. Mais quelques gouttes d'alcool faisaient qu'on affrontait mieux ce danger. Il faut signaler aussi que les lancers provoquaient beaucoup de dégâts aux toitures et vitres.

Le gant coûtait entre 600 et 800 frs belges. Pour faciliter le glissement de la balle, les joueurs appliquaient sur leur gant de la vaseline ou du savon noir. Quelques crachats en temps voulu entretenaient l'ensemble.

Ce sport permit à Fosses de gagner le championnat à quatre reprises. Ce dernier se clôturait à la place du Jeu de Balle à Bruxelles où la récompense, la balle du roi, était remise par le Souverain en personne ou un de ses représentants. Cet honneur revint une fois à Francis Migeot. Le joueur qui faisait le dernier point de l'équipe gagnante recevait cette balle du roi.

La dernière équipe de Fosses, composée uniquement de juniors, la remporta en 1963 grâce à Freddy Gillard, Dany et Francis Migeot, Robert Villers et Francis Michaux. Cette équipe avait été mise en place pour relancer la pratique de ce sport qui commençait à périr.

Il y eut également une finale adulte remportée en 1965. Les joueurs étaient Dany et Francis Migeot, Vanderelst, Michaux et Want. Malgré cette jeune équipe prometteuse, le jeu s'éteignit définitivement cette année-là. Quelques réformations eurent encore lieu lors de fêtes villageoises, mais la petite balle au tamis avait d'ores et déjà déserté définitivement les ballodromes.

Un match en particulier attirait les foules, il s'agissait du match entre Fosses et Aisemont. On peut le comparer au match entre le Sporting et l'Olympic de Charleroi. Les gens d'Aisemont traitaient les Fossois de bourgeois et les Fossois traitaient de fermiers ceux d'Aisemont. Sur le terrain et autour, tout était sujet à railleries.

# Repères

## JANVIER

**Dim 15** Randonnée pédestre accompagnée à Esneux par l'ASBL l'énergie vagabonde

**Sam 21** Souper annuel de la Marche St Roch de Sart Eustache  
Souper raclette annuel de la Société Royale Musique des Volontaires de la Marche St Feuillen à la salle l'Orbey

**Jeu 26** Jeux de cartes par l'Amicale 3X20 Bambois à l'ancienne école de Bambois. Conférence organisée par "Music lovers"

**Sam 28** Randonnée photo et repas à Goyet (vallée du Samson) par l'ASBL l'énergie vagabonde. Soirée organisée par le patro St-Feuillen

**Lun 30** Conférence organisée par "Music lovers"

## FÉVRIER

**Sam 4** Dîner choucroute dansant à 12h par le Club des jeunes retraités de Le Roux

**Mar 7** Exposé sur l'histoire locale et recherches, par le cercle d'histoire à l'Espace Solidarité Citoyenne

**Jeu 9** Jeux de cartes par l'Amicale 3X20 Bambois à l'ancienne

école de Bambois

**Sam 11** Souper couscous des Mousquetaires du Roy au centre sportif de l'entité Fossoise à Sart St Laurent.

Dîner annuel de "La liberté colombophile de Bambois" à la salle "L'hauventoise"

Randonnée sportive ou douce à Nettine par l'ASBL l'énergie vagabonde

Souper de l'association des parents de l'école St-Feuillen à la salle des écoles libre.

"L'école fait son carnaval" au réfectoire de l'école communale de LeRoux.

**Dim 12** Soumonce des "Boute-en-train" dans les rues d'Aisemont

**Lun 13** Conférence par le Cercle Royal d'horticulture et du petit élevage à l'Espace Solidarité Citoyenne : "Les azalées d'intérieures et d'extérieures"

**Ven 17** Cérémonie d'hommage à la mémoire du Roi Chevalier Albert 1er au monument Square Chabot à 17h

**Mar 21** Mardis Gras à Aisemont; 13h30 ramassage des œufs dans le village, 18h ouverture de la salle, 18h30 grande fricassée gratuite à la salle St Joseph

Défilé dans les rues de Fosses et fricassée du Mardi Gras à la salle l'Orbey

Défilé dans les rues de Le Roux puis fricassée gratuite au réfectoire des écoles de Le Roux organisée par la Marche Ste Gertrude.

**Jeu 23** Jeux de cartes par l'Amicale 3X20 Bambois à l'ancienne école de Bambois. Conférence organisée par "Music lovers"

**Ven 24** Sortie des enfants pour le ramassage des œufs et du lard à 13h dans les rues de Vitrival et Concert d'Elvis Jr à 20h à la salle de gymnastique de l'école de Vitrival

**Sam 25** Dès 11h : 5ième exposition de peintures et à 18h Grande fricassée à la salle de gymnastique de l'école de Vitrival.

13h: ramassage du bois dans les rues d'Aisemont, 21h Grand bal masqué à la salle St Joseph.

Souper et soirée du Patro St-Feuillen salle de l'école de l'état.

**Dim 26** 9h sortie musicale des "Boute-en-train" et visite aux sympathisants d'Aisemont. 20h grand feu allumé par les derniers mariés du village.

**Lun 27** Conférence organisée par "Music lovers"



## VOTRE RECETTE DU MOIS

### Filet américain maison

Ingrédients:

½ échalote

Câpres

Cornichons

Persil (2-3 cuillers à soupe)

Sauce anglaise

Mayonnaise

Viande (tournedos ou autre viande de bœuf)

3 chicons (ou autre légume) pour l'accompagnement

Recette mayonnaise (tous les ingrédients à la même température :

il faut les sortir 1 heure avant du frigo)

Presser ½ citron jaune

1 œuf entier

Sel et poivre

Un peu de moutarde

150 ml d'huile

Passer le tout au mixer (+/- 10 secondes) dans un bol étroit

Préparation de la viande :

Couper la viande en tous petits dés.

Sel et poivre (beaucoup)

Tabasco (quelques gouttes)

Le jus d'un ½ citron jaune

Ajouter les câpres + les cornichons coupés finement

Réserver au frigo

Recette salade :

Couper les chicons en julienne assez fine

Émincer une demi-échalote et y ajouter de l'huile et du citron

Ajouter aux chicons un peu de curry jaune, sel, poivre.

Manger ce plat avec des frites

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de table. Bon appétit !